

**Séance du 28 avril 2026**

Le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale de Saint-Germain-le-Châtelet, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc ANDERHUEBER, Président.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 42  
Présents : 32  
Absents : 10  
  dont suppléés : 2  
  dont représentés : 3  
Votes pour : 37  
Votes contre : 0  
Abstention : 0  
Suffrages exprimés : 37

**Date de la convocation**  
15/04/2026

**Date de publication**  
05/05/2026

**Titulaires présents :** J-L. ANDERHUEBER, M. BOURGEOIS, J-P. BRINGARD, L. BROS-ZELLER, C. CANAL, J. CHIPAUX, P. CLAVEY, C. CODDET, V. DECOMBE, V. FRESET, P. GROSS, P-Y. GUÉRO, P. GUIGON, E. HOTZ, J. KARLÉ, P. LABEUCHE, P. LACREUSE, M. LEGUILLON, P. MIESCH, F. MONCHABLON, H. NALCACI, C. O'KEEFFE, V. ORIAT-BELOT, C. PARTY, R. PERRADIN, A-S. PEUREUX-DEMANGELLE, P. PLAISANCE, N. POUILLET, J-L. SALORT, G. TRAVERS, E. WEISS, A. ZIEGLER

**Membres suppléants avec voix délibérative :** C. DEPORTE, J. MARTINEZ

**Pouvoirs :** C. RAFAEL à J-L. ANDERHUEBER, J. GROSCLAUDE à P. LACREUSE, L. PISCHOFF à J-L. SALORT

**Secrétaire de séance :** J. CHIPAUX

**Délibération n° 037-2026**

**Objet :** Finances - budget primitif 2026 - budget principal

Vu

- le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 à L1612-20, L5211-36, L5217-10-6 et L2311-1 à L2343-2,
- la délibération n°016-2026 relative à l'approbation du compte de gestion 2025 du budget principal,
- la délibération n°020-2026 relative à l'approbation du compte administratif 2025 du budget principal,
- la délibération n°024-2026 relative à l'affectation de résultats du budget principal 2025,

Monsieur le Président propose le projet de budget primitif du budget principal suivant :

Dépenses

Fonctionnement

Chap.	Intitulé	Restes à réaliser	BP 2026	BP 2026 + RAR
011	Charges à caractère général	0,00	1 833 768,00	1 833 768,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	5 021 570,00	5 021 570,00
014	Atténuations de produits	0,00	447 280,79	447 280,79
65	Autres charges de gestion courante	0,00	4 120 493,00	4 120 493,00
66	Charges financières	0,00	141 722,00	141 722,00
67	Charges spécifiques	0,00	10,00	10,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	23 310,00	23 310,00
023	Virement à section d'investissement	0,00	2 194 079,57	2 194 079,57
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00	904 534,58	904 534,58
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>14 686 767,94</b>	<b>14 686 767,94</b>

Recettes

Fonctionnement

Chap.	Intitulé	Restes à réaliser	BP 2026	BP 2026 + RAR
013	Atténuation de charges	0,00	61 778,00	61 778,00
70	Produits des activités	0,00	3 481 872,26	3 481 872,26
73	Impôts et taxes	0,00	3 603 875,00	3 603 875,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 094 072,00	2 094 072,00
74	Dotations, subventions, participations	0,00	2 400 431,00	2 400 431,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	104 673,00	104 673,00
77	Produits exceptionnels	0,00	25,00	25,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	4 000,00	4 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	0,00	548 549,37	548 549,37
002	Solde d'exécution reporté	0,00	3 228 380,34	3 228 380,34
	<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>15 527 655,97</b>	<b>15 527 655,97</b>

**Solde de la section de fonctionnement : 840 888,03**

DépensesInvestissement

Chap.	Intitulé	Restes à réaliser	BP 2026	BP 2026 + RAR
20	Immobilisations incorporelles	48 877,48	32 667,00	81 544,48
204	Subventions d'équipement versées	187,11	13 500,00	13 687,11
21	Immobilisations corporelles	100 916,26	234 714,00	335 630,26
OP20	MSP Giromagny	0,00	3 437,35	3 437,35
OP21	Réhabilitation Etueffont	0,00	959 262,98	959 262,98
OP23	ALSH Etueffont	0,00	1 901 232,45	1 901 232,45
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	357 000,00	357 000,00
27	Autres immobilisations financières	10 000,00	87 847,00	97 847,00
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00	548 549,37	548 549,37
001	Solde d'exécution reporté	0,00	1 313 677,75	1 313 677,75
<b>Total</b>		<b>159 980,85</b>	<b>5 451 887,90</b>	<b>5 611 868,75</b>

RecettesInvestissement

Chap.	Intitulé	Restes à réaliser	BP 2026	BP 2026 + RAR
13	Subventions d'investissement	217 968,64	1 491,00	219 459,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 290 461,96	1 290 461,96
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	3 333,00	3 333,00
040	Opérations d'ordre entre sections	0,00	904 534,58	904 534,58
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	2 194 079,57	2 194 079,57
<b>Total</b>		<b>217 968,64</b>	<b>5 393 900,11</b>	<b>5 611 868,75</b>

**Solde de la section d'investissement : 0,00**

Il précise par ailleurs que la nomenclature budgétaire et comptable M57 autorise l'assemblée à déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections. En pareil cas, l'exécutif doit informer l'assemblée de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance. Monsieur le Président sollicite l'autorisation du conseil communautaire de procéder au besoin, à de tels ajustements, dans la limite ouverte par le législateur.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**ADOpte** le budget primitif du budget principal, par nature et par chapitre ou opération, tel que proposé par Monsieur le Président,

**AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- SGC Belfort 2.

Visa préfectoral

Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

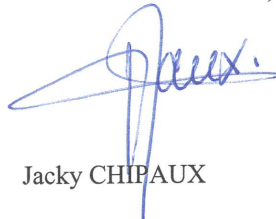
Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,

  
Jean-Luc ANDERHUEBER

Le secrétaire de séance,

  
Jacky CHIFAUX